

Énergie

l'exploitation du pétrole de la mer du Nord, en vertu de l'exonération intégrale ou presque de la première période d'amortissement, et de la proportion élevée qui revient au gouvernement après cette période, le gouvernement du Royaume-Uni obtient environ 60 p. 100 de la valeur nette pour chaque baril de pétrole. L'investisseur privé, le gouvernement investisseur ou l'actionnaire reçoit environ 25 p. 100 sur la totalité du capital investi. Ceux qui prennent les risques sont sûrs d'obtenir un bon rendement de leurs actions si l'exploitation est bonne, et cette solution laisse également une part importante de bénéfices au public qui en est le propriétaire, c'est-à-dire les sujets du Royaume-Uni. Si un gouvernement socialiste peut adopter en Grande-Bretagne ce genre de conditions et de règlements, pourquoi ne le ferions-nous pas aussi au Canada?

Notre gouvernement lui-même a appliqué ce principe l'année dernière, au moment où il nous a annoncé les règlements relatifs au gaz et au pétrole. Lisez les nouveaux règlements et vous verrez que pour tous les nouveaux gisements de pétrole ou de gaz découverts sur les territoires du Grand Nord qui relèvent du gouvernement central, les frais sont accumulés selon les paramètres ou les limites et une fois qu'ils sont amortis, une partie des bénéfices échoit aux investisseurs et le reste, calculé d'après une échelle mobile, va au gouvernement fédéral: celui-ci représente l'ensemble des Canadiens qui en sont actuellement propriétaires. Donc, le principe, qui consiste à amortir rapidement les investissements afin d'avoir plus d'argent à répartir entre les gens qui y ont droit, est appliqué aux territoires du Grand Nord dans nos règlements sur le pétrole et le gaz.

● (2042)

Nous avons adopté cette politique l'an dernier. Je prétends, que dès maintenant, ce serait politiquement plus avisé et économiquement plus rentable si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) avec l'appui du ministre des Finances (M. Chrétien) communiquaient avec les sociétés qui ont des intérêts dans ces consortiums pour leur demander si ces propositions favoriseraient leurs intérêts et si elles seraient prêtes à participer. Quand il est question d'usines dans les sables bitumineux on ne risque pas de ne pas trouver de pétrole—on sait qu'il est là. Le risque porte sur le coût énorme et les difficultés techniques qu'il faut résoudre pour extraire le pétrole sous une forme raffinable. Il y a aussi les difficultés suscitées par la nécessité d'avoir à creuser de plus en plus profondément à l'avenir.

Je pense que les sociétés auraient une réaction positive. Il y a deux ou trois ans, je leur ai écrit à toutes. L'une d'elles m'a répondu que si le gouvernement acceptait de proposer ce genre de contrat, elle n'aurait aucune difficulté à obtenir des fonds. Elle a également précisé qu'elle pourrait les obtenir à 7 p. 100 plutôt qu'à 10 p. 100 car elle était en mesure de rembourser rapidement. Ce sont pour la plupart des sociétés pétrolières internationales et elle s'intéressent d'abord et avant tout à s'assurer l'accès au pétrole pour pouvoir le faire mettre en marche. Elles seraient heureuses de laisser tous les capitaux engagés aux Canadiens. Pourquoi les Canadiens n'engageraient-ils pas de capitaux, monsieur l'Orateur, si les arrangements contractuels leur assurent à toute fin pratique un intérêt de 25 p. 100? Il y aura bien sûr une période de huit ou neuf

ans pendant laquelle ils ne recevraient rien, mais ce délai serait compensé par un taux d'environ 25 p. 100.

J'ai dit que le cours mondial du pétrole n'était pas fixé par l'OPEP mais par le coût d'extraction du pétrole des sables bitumineux du Canada. Ce ne sont pas mes paroles, monsieur l'Orateur. Ce sont les mots de ceux qui ont rédigé l'accord de l'OPEP. M. Zuhayr Mikdie est venu souvent au Canada et il connaît mieux le coût de mise en valeur de ces ressources du Canada qu'un grand nombre de Canadiens. Il a été l'un des premiers à regrouper les sociétés pétrolières pour former d'abord l'APEP et ensuite l'OPEP, et il est l'auteur de deux livres qui font autorité sur l'OPEP. Selon lui, les sociétés continueront à s'intéresser aux prix que nous devons payer pour extraire le pétrole des sables bitumineux. Si nous laissons ces coûts atteindre des niveaux prohibitifs en ne faisant pas suffisamment de recherches, en n'ayant pas recours aux technologies nouvelles, ou encore en n'osant pas nous servir de ces techniques de pointe—car pour certaines d'entre elles il faut un certain courage—ou si nous utilisons les anciennes méthodes de financement que nous suivons depuis une cinquantaine d'années sur le continent Nord-américain, ils pourront naturellement prévoir quel sera le prix. Si nous pouvons réduire nos frais et si nous pouvons encore vendre du pétrole aux consommateurs au prix du cours mondial, nous saurons alors que les bénéfices seront répartis sur toute la population du Canada. C'est ce que je veux démontrer en terminant.

Ce n'est pas une proposition farfelue, elle est tout à fait valable. Je l'ai exposée aux plus grands experts que j'ai pu trouver dans le monde des affaires et dans les secteurs plus théoriques de la finance et tous sont d'accord avec moi. Le gouvernement fédéral ne retirera rien du tout de Syncrude parce que, comme le bill l'indique, ce projet ne rapportera pas de bénéfices. Par ailleurs, s'il accepte cette proposition, le gouvernement fédéral pourra encaisser quelque 90 millions de dollars chaque année pendant 25 ans. C'est la province de l'Alberta qui sera la plus favorisée parce que c'est à elle qu'appartiennent les ressources. Puisque ce sont ses ressources qui seront vendues, pourquoi ne devrait-elle pas en profiter? Les spéculateurs, qu'il s'agisse de compagnies privées, de gouvernements provinciaux ou de groupes d'investisseurs importants, veulent avoir accès à ces ressources et ils obtiendront un aussi bon rendement pour leur investissement que ce qu'ils pourraient obtenir n'importe où ailleurs dans le monde.

Je rappelle encore une fois aux députés que pour la sécurité du Canada et pour garantir nos approvisionnements de pétrole, nous devons lancer un de ces projets nécessitant de gros investissements tous les trois ans pour satisfaire la demande croissante de pétrole. Ce serait très avantageux si nous pouvions remplacer économiquement le pétrole par des ressources renouvelables pour chauffer les maisons et la plus grande partie des établissements industriels. Cela dépend cependant des particuliers, ce qui rend les choses plus difficiles parce qu'il faut les convaincre de faire les mises de fonds nécessaires pour installer le matériel qui permet d'utiliser des ressources renouvelables plus économiques. Ce qu'ils doivent faire en réalité, c'est payer en une fois tous les frais de chauffage en faisant une seule mise de fonds dès maintenant pour obtenir toute l'énergie solaire gratuite dont ils auront jamais besoin grâce aux moyens techniques qui existent déjà. Je ne veux pas parler du chauffage direct par le soleil, mais des dispositifs qui sont